



## **Colloque**

**Éducation et laïcité au Québec :**

**Où en sommes-nous?**

\*

***Petit lexique de la laïcité***

**Mai 2018  
Montréal**



### **Références pour prolonger la réflexion**

- 1763 Voltaire, *Traité sur la tolérance*.
- 1868 Dessaulles, Louis-Antoine, *Discours sur la tolérance*.
- 1994 Dessaulles, Louis-Antoine, *Écrits*, Montréal, Bibliothèque du nouveau monde.
- 2000 *La petite encyclopédie des religions*, Éditions du regard, Paris, Musées nationaux,
- 2003 Fourest, Caroline et Fiamette Venner, *Tirs croisés: laïcité à l'épreuve des intégrismes juif, chrétien et musulman*, Paris, Calmann-Levy.
- 2013 Baril, Daniel, Yvan Lamonde et alii, *Pour une reconnaissance de la laïcité au Québec. Enjeux philosophiques, politiques et juridiques*, Québec, Presses de l'Université Laval.
- 2014 Kintzler, Catherine, *Penser la laïcité*, Paris, Minerve.
- 2014 Pena-Ruiz, Henri. *Dictionnaire amoureux de la laïcité*, Paris, Plon. (Près de 250 entrées et des suggestions bibliographiques).
- 2014 Cyrulnik, Boris, *Psychothérapie de Dieu*, Paris, Odile Jacob
- 2018 Schiappa, Marlène, *La laïcité, point !* Paris, l'Aube.

*Ce lexique n'a pour but que de faciliter les débats en proposant des définitions, aussi objectives que possible, de notions souvent évoquées à propos de laïcité.*

### **Accommodements religieux**

Il s'agit des différentes modalités et mesures par lesquelles l'État tente, dans ses rapports avec les religions, de répondre aux problèmes que pose la manifestation dans l'espace public d'une appartenance religieuse par la mise en application d'interdits alimentaires, vestimentaires comportementaux, ou d'une législation religieuse particulière à un groupe déterminé. L'officialisation de ces symboliques sous forme d'accommodements dits «raisonnables» (de fait religieux) peut représenter une atteinte à la laïcité de l'État dans la mesure où elle remet en question l'égalité de traitement de tous les citoyens et en particulier l'égalité des femmes.

### **Agnosticisme**

L'agnosticisme considère que certaines questions, comme celles de l'existence de Dieu, sont inaccessibles à l'intelligence humaine. Les religions sont à ses yeux des constructions sociales et culturelles. Il n'est pas incompatible avec l'athéisme qui nie l'existence de Dieu ou avec le théisme.

### **Anticléricalisme**

L'anticléricalisme n'est ni l'athéisme, ni l'agnosticisme, ni l'hostilité à toute religion, mais le refus de voir tout clergé exercer, hors de la sphère spirituelle qui lui est propre, son influence sur les lois communes et la vie de la société. Pour

l'anticléricalisme, une politique ne saurait découler d'une théologie, et une hiérarchie religieuse ne peut se constituer en État dans l'État.

### **Apostasie**

L'apostasie est pour une personne le fait de renoncer publiquement à la foi et la religion qui avaient été les siennes et de ne plus se soumettre à l'autorité représentant cette doctrine. L'apostasie est un geste condamné par toutes les religions, jusqu'à conduire à la peine de mort.

### **Athéisme**

Attitude spirituelle, philosophique ou morale qui refuse toute référence à un dieu dont elle remet l'existence en question, ou simple refus de croire en l'existence de Dieu, ce terme prend souvent dans le langage religieux une valeur péjorative au sens de « privation de Dieu ».

### **Blasphème**

« *Le blasphème est un propos ou un acte jugé blessant par les adeptes d'une religion* » (Pena-Ruiz). Dès lors, il ne saurait être pénalisé dans la société civile.

### **Communautarisme**

Par communautarisme, on entend les attitudes ou les aspirations de minorités culturelles, religieuses ou ethniques faisant primer le collectif sur l'individuel. Il vise à une différenciation volontaire du groupe et au renforcement des réseaux socio-culturels. Le communautarisme tend à segmenter une population nationale en sous-ensembles ethnico-religieux, à tel point que l'entité nationale risque de se

*individualité [...] Devenir autre que ce qu'on est, autre que soi-même* » (Michel Foucault).

« *Le surgissement de la spiritualité n'est pas obligatoirement dépendant des institutions religieuses. La spiritualité est universelle, inhérente à la condition humaine lorsque les institutions religieuses dépendent du contexte culturel. Cela explique la diversité des cultures religieuses qui prétendent toutes répondre à notre besoin de spiritualité* » (B. Cyrulnik)

### **Superstition**

Terme péjoratif, synonyme de fausse croyance ou de croyance aveugle, par lequel les religions qualifient les croyances différentes des leurs considérées comme les seules véritables.

### **Tolérance [voir Fanatisme]**

Le mot est né au XVI<sup>e</sup> siècle lors des guerres de religion entre catholiques et protestants avant de devenir un article essentiel de la philosophie des Lumières au XVIII<sup>e</sup> siècle. Fondatrice de l'attitude laïque à l'égard des religions, la tolérance n'est pourtant pas sans limites, ni restrictions, sauf à tomber dans une permissivité générale porteuse à la limite de désagrégation sociale, faute de règles et de valeurs.

Limitons-nous ici au domaine religieux; « *si la liberté de conscience est un droit, elle doit être hors de portée de toute variation du pouvoir* » (Pena-Ruiz). L'éthique de la tolérance suppose des sujets égaux dont les rapports s'établissent dans le respect.

disparition, ou de récits fondateurs que les croyants considèrent comme des révélations divines. Chaque groupe religieux se caractérise par une manière de voir le monde, de le penser, de s'y comporter. Toute religion tend à s'ériger en institution avec ses articles de foi (les dogmes), ses rites et ses pratiques plus ou moins contraignantes, destinés à perpétuer une mémoire qui nie la fuite du temps et à assurer la cohérence du groupe.

« *Les religieux sont avides de certitudes et de traditions. Pour eux, tout changement est une agression* » (B. Cyrulnik).

### **Secte**

Une secte est un regroupement de personnes qui partagent les mêmes croyances, les mêmes rituels sans qu'ils s'inscrivent nécessairement dans des textes ou engendrent des institutions. Comme l'indique son étymologie, la secte tend à se couper du monde et de la collectivité. Avec le temps une secte peut devenir une religion établie et reconnue.

### **Spiritualité**

Il existe une spiritualité laïque qui inspire les conduites, les comportements et les rapports à autrui ici-bas en attendant l'accès à hypothétique un au-delà de la mort. Cette spiritualité repose sur la vie de l'esprit, l'ouverture aux autres, la culture : tout ce qui fait échapper à la matérialité de la vie au profit de rapport moraux, intellectuels, affectifs, sans assise dans une transcendance : « *Pratique par laquelle l'homme est déplacé, transformé, bouleversé jusqu'au renoncement à sa propre*

vider de son contenu. Le communautarisme fait primer les devoirs envers la collectivité ethnico-religieuse sur les droits individuels s'appliquant à tout citoyen et tend donc à brimer l'accès des membres de ces communautés à l'émancipation individuelle.

### **Concordat**

Traité qui fixe les modalités et les règles des relations entre un état et les églises, entre le pouvoir temporel et le pouvoir spirituel. Le premier consul Bonaparte et le Pape Pie VII signèrent un concordat à Paris le 15 juillet 1801, qui restera valide jusqu'à la loi de 1905.

### **Déconfessionnalisation**

Très employé au moment où les commissions scolaires ont abandonné leur dénomination religieuse (catholique/protestante), ce terme n'est nullement synonyme de laïcisation, vers laquelle il représente tout au plus une première étape.

### **Dieu**

Pour les psychologues, commune à toutes les époques et à toutes les civilisations, l'invention de Dieu est une réaction de l'imaginaire humain qui vient apaiser la peur de la mort et l'angoisse de la disparition. Pour les religions, l'existence de Dieu est le fruit d'une révélation, d'une dictée, d'une inspiration qui en livrent les textes fondateurs à un individu privilégié tel qu'un prophète. La laïcité ne met pas en question ces croyances ou articles de foi; elle cherche seulement à

s'assurer qu'ils demeurent dans la sphère privée ou familiale sans influencer sur la sphère publique ou politique.

### **Dogme, Dogmatisme**

Le dogme est l'ensemble des articles de foi qui constituent une religion; il a des assises anciennes, souvent une révélation, et ne saurait être soumis à l'examen ou l'esprit critiques. Le dogmatisme est l'attitude qui consiste à soustraire à toute discussion certaines affirmations considérées comme des vérités immuables. Le dogmatisme s'oppose à l'esprit scientifique, comme le prouve aux XVI<sup>e</sup> - XVII<sup>e</sup> siècles la condamnation de Copernic et Galilée par le Saint-Office.

### **École laïque/École privée**

L'école laïque ne fait aucune place aux enseignements de nature religieuse, quelle que soit la religion concernée, ce qui n'interdit aucunement, au contraire même, de faire une place à l'histoire des religions hors de toute perspective métaphysique ou transcendante : « *L'école laïque est un lieu à la porte duquel on laisse ses croyances pour accéder au savoir* » (Bernard Cazeneuve). Par ailleurs elle peut et doit enseigner une éthique civique concernant les droits et devoirs du citoyen, éthique fondée sur les droits de la personne. D'application universelle, cette éthique transcende les particularismes religieux. Par contraste, dès lors qu'elle n'est pas subventionnée par l'État, l'école privée peut placer son enseignement dans le cadre ou sous la tutelle des dogmes et croyances propres à une religion déterminée.

### **Neutralité**

L'article 3 de la Charte des droits et libertés de la personne protège la liberté de conscience et de religion, tandis que l'article 10 interdit la discrimination religieuse. Le rapport Bouchard-Taylor (2008) définit ainsi la neutralité religieuse: « Dans un contexte de pluriconfessionnalité, philosophie politique qui interdit à l'État de prendre parti en faveur d'une religion ou d'une vision du monde aux dépens d'une autre ».

La neutralité, c'est le refus de la part de l'État de distinguer deux catégories de citoyens, les croyants de quelque confession que ce soit et les incroyants (agnostiques ou athées). Neutre, l'État laïque ne se prononce pas sur la valeur des différentes options spirituelles, mais la neutralité n'est pas la laïcité (D. Baril).

### **Prosélytisme**

Un prosélyte, terme emprunté au latin et au grec, a d'abord désigné le païen converti au judaïsme. Il a acquis une connotation négative : nouvel adhérent à une foi et qui s'en fait le propagandiste déterminé.

Le prosélytisme n'est pas contraire à l'esprit laïque dès lors qu'il respecte la liberté de conscience des autres.

### **Religion**

Par son étymologie latine, la religion désigne la création d'un lien, ce que les psychologues modernes appellent un « lien d'attachement ». C'est une réalité propre à l'esprit humain dans toutes les civilisations connues, qu'il s'agisse de l'invention d'une transcendance destinée à apaiser les angoisses de la

au plan privé et personnel, de n'importe quelle foi. Ce n'est ni un dogme, ni une idéologie, ni une opinion. Seulement, il revendique une séparation absolue du politique et du religieux, une distinction claire entre domaine public et domaine privé. Cela n'empêche pas qu'il y ait plusieurs visions de la laïcité, plus ou moins rigides et qui peuvent s'affronter avec violence parfois, en particulier autour des adjectifs dont il arrive qu'on l'affuble et qui n'ont pas leur place [laïcité ouverte, revancharde, « apaisée » par exemple].

« *La laïcité n'est pas une déclaration de guerre aux religions, ce n'est pas le refus de la différence. C'est la liberté laissée à chacun de croire ou de ne pas croire, c'est l'affirmation qu'il y a une communauté de valeurs où la tolérance et le respect permettent à chacun de trouver librement son chemin* » (Bernard Cazeneuve).

L'esprit laïque consiste à placer l'idéal républicain et la citoyenneté au-dessus des particularismes religieux.

### **Loi de 1905**

C'est la loi qui en France a fixé les rapports entre l'Église et l'État par un geste d'émancipation de la puissance publique vis-à-vis des différentes confessions religieuses. C'est un acte fondateur de la laïcité: « *La République ne reconnaît, ne salarie, ni ne subventionne aucun culte* » (article 2). Les religions et diverses options spirituelles relèvent de la sphère privée, mais leur existence et leur reconnaissance sont garanties par l'état.

### **Fanatisme [voir Tolérance]**

C'est le refus du libre exercice de l'esprit critique. Dans son *Traité sur la tolérance* (1764), Voltaire s'exprime ainsi: « *Le fanatisme est à la superstition ce que le transport est à la fièvre, ce que la rage est à la colère. Celui qui a des extases, des visions, qui prend ses songes pour des réalités et ses imaginations pour des prophéties est un fanatique novice qui donne de grandes espérances; il pourra bientôt tuer pour l'amour de Dieu* ». La montée des idéologies a montré que le fanatisme déborde le fait religieux et se focalise sur tout absolu dans la conquête d'un pouvoir.

### **Fondamentalisme**

Tendance conservatrice des protestants américains qui prétendent revenir à une interprétation littérale des dogmes fondateurs. Relèvent de la même tendance le mouvement chrétien des « *born again* », les résistances à l'*aggiornamento* décidé par le concile Vatican II, ou les groupes musulmans les plus extrémistes qui prétendent revenir à la lettre au Coran. Le fondamentalisme est souvent lié à l'inculture; c'est pourquoi les fondamentalistes sont la proie facile des exploiters ou passionnés de pouvoir.

### **Hérésie**

C'était, pour l'église catholique, le choix d'une doctrine jugée contraire à la foi. Plus généralement aujourd'hui, le mot s'applique à toute opinion contraire aux dogmes d'une religion donnée ou, dans le domaine civil, aux idées communément reçues.

**Intégrisme**

L'intégrisme prêche le maintien ou le retour à une pureté originelle que le temps aurait dégradée : « *régression imaginaire vécue comme une restauration* » (Pena-Ruiz). C'est la figure extrême du totalitarisme en matière de croyance, fondement d'un exercice sans nuance du pouvoir religieux, au détriment de la démocratie.

**Islamisme**

« *Forme idéologique donnée à la religion (mahométane) et qui en déborde le cadre pour prétendre à une hégémonie dans tous les domaines de la vie humaine, et sur toute autre forme culturelle, religieuse, politique ou sociale.* » (Alexandre Devecchio)

**Islamiste**

L'islamiste n'est pas un simple musulman, adepte et pratiquant de la religion musulmane, l'une des trois religions monothéistes avec le christianisme et le judaïsme. L'islamiste est un affidé des formes agressives, fanatiques et violentes de l'islam. L'islam est une religion tandis que l'islamisme est une idéologie politique.

**Islamophobie**

Ce terme qui s'applique à la peur des formes dévoyées de l'islam, les plus violentes et radicales, est aujourd'hui de plus en plus couramment employé pour discréditer ceux qui combattent les islamistes et assimiler cette appréhension à une crainte ou à une haine des musulmans en général.

**Laïcisme**

Au XIX<sup>e</sup> siècle, le mot définissait une doctrine prônant l'exclusion de la religion des toutes les institutions publiques. Il est repris aujourd'hui, de manière péjorative par leurs adversaires à l'égard des défenseurs les plus déterminés de la laïcité.

**Laïcité**

« D'une manière générale, on peut dire que la laïcité a produit plus de libertés que ne l'a fait aucune religion investie du pouvoir politique ou ayant l'oreille complaisante de ce dernier » (C.Kintzler).

Contrairement à ce qui s'entend dire parfois, l'esprit laïque n'est pas une forme de religion qui s'opposerait à toutes les autres, mais une attitude et une exigence qui entendent fonder le lien social et son fonctionnement sur des rapports purement humains, sans référence à aucune transcendance. Hormis ces rapports sociaux de nature collective (législation, institutions), chaque individu est entièrement libre de ses croyances et de ses choix sans devoir être soumis à un jugement quelconque. La laïcité est une protection pour toutes les minorités; c'est un cadre philosophique, politique et juridique qui rend possible l'exercice de toutes les libertés, préalable à la coexistence pacifique entre les peuples. « *Seul l'universalisme porté par la laïcité ouvre la voie à la fraternisation au-delà des origines et des appartenances* » (Patrick Kessel).

L'esprit laïque n'est ni athée ou agnostique, ni croyant ou incroyant, encore qu'il puisse être les quatre et se revendiquer,